



Rencontre des fédérations avec les ministres

22 avril 2005

En présence des 2 ministres Breton et Copé et de l'ensemble des directeurs + le nouveau SG, M. Bassères + conseillers, une multilatérale a eu lieu le 22 avril.

Suite aux revendications de l'interfédérale Finances, aux boycotts des instances ministérielles de dialogue institutionnel et des groupes de travail ainsi qu'aux mobilisations importantes des personnels, les ministres ont transformé le CTPM initialement prévu en multilatérale.

Le ministre a lu une déclaration présentant :

- sa vision du dialogue social : sincérité, confiance, engagement
- son plan pour sortir de la situation de blocage actuelle due selon lui « aux interrogations sur le sens, la conduite et les conséquences des réformes au MINEFI :
- ses objectifs (ce sont toujours ceux de Bercy ensemble):

Le ton se voulait apaisant, insistant sur un changement de méthode, des bilans/évaluations sur la réforme de Bercy ensemble sont lancés un peu partout dans les directions avec le nouveau secrétaire général Bassères comme coordinateur, une pause annoncée jusqu'à l'été en attendant le résultat des bilans, l'association des organisations syndicales à tous les chantiers est affirmée (le mot de négociation est employé plusieurs fois de façon intentionnelle) : le ministre a cherché à répondre point par point aux revendications de l'interfédérale et à éteindre l'incendie à la veille de l'échéance du 29 mai. Reste à savoir si ce n'est qu'un pare-feu et si le ministre ira au delà des mots. Il ne suffit pas de répéter de façon incantatoire qu'il y a du changement pour que celui-ci soit effectif. Par ailleurs, certaines affirmations ou orientations nous laissent plutôt sceptiques. Le dogme des réformes continues est reconduit, la culture de performance encensée, le credo des gains de productivité assortis de suppressions d'emploi réaffirmé et la prime réintroduite comme outil de management avec copie conforme du privé : la prime à l'intéressement !

Le moratoire :

Les fédés exigeaient un moratoire immédiat et un bilan contradictoire des conséquences de la réforme sur les usagers et sur les agents. La réponse est une demi-mesure puisque si le ministre annonce bien une pause « il n'y aura pas de nouvelles réformes annoncées avant cet été », celle-ci ne dure que sur 2 mois et demi et encore sur les nouvelles réformes qui auraient pu être décidées! En clair, « Bercy ensemble » continue et devra bien être bouclé en fin d'année. Quant aux bilans demandés, peut-on sérieusement penser qu'ils auront le temps d'être honnêtes et discutés dans chaque direction puis au niveau ministériel pour la fin juin ? ?

Conduite des réformes : en faisant semblant de donner des gages sur les méthodes, le ministre réaffirme la primauté de la réforme en continu !

Pas assez concertées selon les OS, le ministre propose davantage de concertation, un calendrier à discuter. Aucune décision ne sera prise sans concertation. Mais de fait le CTPM est programmé pour début juillet. En réalité les interrogations du ministre ne portent pas sur la légitimité des réformes, il a

réaffirmé leur nécessité absolue, mais sur la façon de faire accepter aux agents ces changements : « comment réformer en continu ? ».

Conséquences des réformes sur les agents

Si, en réponse aux OS, le ministre affirme que les agents ne doivent pas être perdants, il détourne le problème en se focalisant sur l'aspect des pertes financières de certains agents touchés par les restructurations (annonce d'un dispositif de neutralisation des conséquences financières). Ainsi il passe sous silence le problème général des conditions de travail détériorées par :

- la mise en place de la RTT sans compensation d'effectif,
- la suppression ou le non remplacement d'emploi,
- la mise en place de la culture LOLF (cf la culture de résultat),
- la mise en œuvre d'un management agressif (notation/évaluation, objectifs, course au rendement...),
- les contraintes budgétaires et restrictions de crédits...

Il va même plus loin dans son association « réforme=bénéfices pour les agents » et insiste sur des récompenses indemnitaires comme outils d'accompagnement : prime collective (prime Sarko) et même mise en place d'une prime d'intéressement ! Ce discours est complètement décalé par rapport aux revendications des OS et aux attentes des agents :

- reconnaissance des qualifications,
- plan de promos,
- augmentations uniformes.

Nous ne voulons pas de management à l'intéressement. En dehors de l'aspect fatalement injuste et arbitraire, même dans le cas d'une récompense d'équipes (les 15% initialement prévu par la prime Sarko), c'est un outil de management qu'il faut combattre car contraire à la notion de service de service public et de neutralité du fonctionnaire mais aussi contraire à la collectivité de travail. Nous ne sommes pas dans le privé ! Un saupoudrage de primes ne peut pas nous faire avaler les dysfonctionnements, les pressions et le stress quotidien...

Tout en notant le changement de ton affiché, les fédérations ont réaffirmé les revendications des personnels et leur volonté de juger sur pièces : les bilatérales de mises au point avec le secrétaire général qui débutent dès la semaine du 25 avril seront à cet égard déterminantes car la question des moyens a été notablement absente.

Au delà des mots, c'est un changement d'attitude dans chaque direction que nous attendons pour que le terme de négociation dont le ministre a savouré l'effet, prenne tout son sens au quotidien car il nous semble que les ministres ne mesurent pas la réalité des problèmes rencontrés par les agents, la gravité et la nature du malaise, les frustrations et les démotivations ! L'aspect humain semble bien peu présent dans ce discours, axé sur la continuité malgré l'affirmation d'une nouvelle donne !

Par ailleurs, un désaccord de fond persiste sur la notion de rémunération au mérite, sur les gains de productivité et les suppressions d'emploi ainsi que des doutes importants sur la volonté réelle des directions de mener un dialogue véritablement nouveau. Les réunions d'annonces doivent se traduire par du contenu et des effets sur le terrain !

Points et annonces sur les réformes en cours

- *douanes* : CTP 18 mai et 17 juillet = accepte le report du sujet « chaud » de la lutte contre la fraude
- *impôts* :
 - réunion de synthèse sur les expérimentations avant l'été
 - rencontre avec les directeurs CP et DGI sur Copernic
- *CP* : accent mis sur l'accord des collectivités lors des restructurations rurales
- *Missions/Lolf* :
 - Périmètre externe inchangé (ndlr : ce qui laisse une bonne marge de manœuvre en interne !)
 - Mise en œuvre DPMA : à poursuivre
- *Emplois* :
 - 2006 : rien de décidé (ndlr : on a du mal à y croire car les lettres de cadrage sont forcément prêtes !)
 - trouve normal de restituer une partie des « gains de productivité » en supprimant des emplois (ndlr : entre les gains de productivité et la culture de résultat, il y a les conditions de travail des agents qui se dégradent...)
- *Notation* : se pencher sur les conditions de mise en œuvre en nommant une personne qualifiée, Mme Lajoumard mais dit que les problèmes concernent certaines directions plus particulièrement (ne pense sans doute pas à la Centrale mais plutôt aux Impôts où il s'agit d'une vraie révolution...)
- *DPMA* : audit « voie de progrès » sur organisation et fonctionnement (SG Bassères : ce n'est pas une expédition punitive mais il faut entre autre bien définir ce qui relève du central et ou du directionnel et gérer les relations avec la FP)

La méthode

- coordination par le secrétaire général
- phase d'expertises par les directions et les corps d'inspection
- décisions : été et automne

⇒ 2 projets liés :

- la nouvelle ambition de modernisation
- la nouvelle ambition sociale

1) 3 orientations de modernisation :

- rendre un meilleur service aux usagers = mieux répondre aux attentes : le MINEFI a beaucoup progressé mais les attentes évoluent
- renforcer les missions :
 - mission comptable : améliorer les comptes publics (lof et local) : trouver des synergies
 - régulation économique : développer les échanges Douanes, DGCCRF (fusion labos + pôle de compétence de lutte contre les réseaux clandestins)
 - appui au développement économique : le ministère doit s'affirmer comme acteur du développement économique local (pôle de compétitivité ; pôle de gestion publique et de développement économique sur le terrain ; statistiques INSEE : cf rapport DANE , le DG doit voir avec les OS)
- culture de performance
 - nouveaux contrats de performance pluriannuel : à développer voire à généraliser
 - continuer amélioration : central d'achats, immo, parc auto...réingénierie...

2) 3 orientations pour une nouvelle ambition sociale :

- conduite du changement : mieux expliquer, pas de pénalisation et des primes (prime sarko + primes à l'intéressement comme dans le privé !)
- formation professionnelle : défis considérables, NTIC, nouveaux métiers, GPEEC à accélérer = mission confiée à l'inspection générale des Finances et au Contrôle général économique et financier
- 3 champs nouveaux de négociation sociale
 - reconnaissance de qualif : objectifs partagés dans un cadre pluriannuel
 - aide au logement (notamment IDF mais pas seulement) à améliorer
 - couverture sociale et pb des Mutuelles : l'Etat employeur ne peut s'en désintéresser

⇒ Les fédérations sont associées à tous les chantiers

Nous notons la faiblesse du volet social et l'audit ambigu sur la DPMA qui ne manquera pas d'inquiéter les personnels déjà montrés du doigt à plusieurs reprises et ciblés comme un vivier d'économies à faire en terme de moyens humains et techniques.